

FIN DE LA SAISON ESTIVALE ...

La saison estivale 2023 est derrière nous, avec des animations qui ont rassemblé un public nombreux :

- **21 juin** : fête de la musique, avec orchestre et chorale, suivis d'un barbecue partagé entre une centaine de convives ! (Gro.F.F.)
- **8 juillet** : « Olympiades du Gro.F.F. », quelque peu gênées par la chaleur accablante l'après-midi. Barbecue géant le soir, avec une centaine de participants !
- **13 juillet** : concert des Petits Chanteurs de Saint-Louis (Qualité de Vie à Grospierres)
- **21, 22 et 23 juillet** : gros succès pour la fête votive proposée par l'ESSAAG.
- **5 août** : « Journée africaine » (avec la participation du Gro.F.F.) « De la Mauritanie au Sénégal », présentée par notre ami touareg Mohammed : contes, expo photos et musique africaine, suivis d'un repas sénégalais orchestré par Absa : 108 couverts servis !
- **9 août** : concert « Trio Le Cellier Washington » (Qualité de Vie à Grospierres)
- **Entre fin juin et début septembre** : « Fête des voisins » selon les quartiers.
- **30 septembre** : « Forum des associations ».

QUELQUES ÉVÉNEMENTS À VENIR ...

- **31 octobre** : « Halloween » ! Plus d'infos ultérieurement dans vos boîtes aux lettres (Gro.F.F.).
- **11 novembre** : Kid's brocante, bourse aux jouets, etc ... - salle polyvalente (Amicale laïque).
- **26 novembre** : marché de Noël - salle polyvalente et ses abords
- **8 décembre** : fête des Lumières : parade lumineuse dans Grospierres suivie d'une vente d'articles de Noël, buvette . - salle polyvalente (Amicale laïque).
- **31 décembre** : projet de réveillon dans la salle polyvalente, à l'état d'étude actuellement.



21 juin 2023 - Fête de la Musique



8 juillet 2023 – Olympiades du Gro.F.F.



5 août 2023 – Journée africaine

Une fête des voisins



BULLETIN MUNICIPAL

Septembre 2023 - Numéro 14



Le mot du Maire

La canicule est enfin derrière nous ... Durant l'été, nous avons pris soin de nos anciens. Des visites ont été effectuées auprès des personnes âgées par deux conseillères municipales, avec fourniture de brumisateurs pour les aider à franchir cette éprouvante période.

Malgré la chaleur excessive, les travaux n'ont pas été stoppés dans la commune, s'agissant notamment de la réfection de la cantine scolaire et de la rénovation de la maison des associations. Nous espérons pouvoir reprendre possession de ces locaux durant ce trimestre.

Par ailleurs, j'ai le plaisir de vous annoncer un projet d'initiation aux instruments de musique, actuellement à l'étude. Plus d'informations dans le bulletin municipal suivant !

Dans l'attente de la concrétisation prochaine de toutes ces réalisations, je vous souhaite, à toutes et à tous, adultes et enfants, une excellente rentrée dans la joie et la bonne humeur.

CHASTELAS ET FONT-VIVE

Il a été malheureusement constaté l'état de dégradation des deux sites emblématiques de notre commune.



La surfréquentation de ces espaces sensibles a nécessité la mise en place de premières mesures liées tant à la sécurité des personnes qu'à la préservation des lieux, ce qui devrait permettre une régénération progressive de la flore et de la faune environnantes.

Des mises en garde ont été placées au Chastelas au regard des dangers que font courir certaines ruines positionnées sur des parcelles privées. Il est regrettable que des personnes mal intentionnées viennent piller les vieilles pierres, augmentant ainsi les risques d'éboulement.

Quant à la Font-Vive, son accès par le bas a été supprimé (quoique déjà vandalisé : grillage découpé).

Une première signalisation destinée à interdire le stationnement a été mise en place au début de la route de Font-Vive.

Seul l'accès par le Chastelas est autorisé.



DANS NOS ÉCOLES...

Chez nos enseignants et personnel :

Christophe TOURON remplace Pascale ASTIER en sa qualité de directeur de l'école maternelle. Il aura en charge 15 de nos bambins, et sera toujours épaulé de notre ATSEM Aimée BONNAURE. Nous lui souhaitons bienvenue et bonne année scolaire !

Véronique GAUTIER reprend le poste de Nelly AUBIN à la garderie et à la cantine de l'école élémentaire, accompagnée par Dominique ROUX. Elles auront 24 demi-pensionnaires sur les 28 enfants inscrits à l'école.

A la cantine :

Le coût d'un repas de cantine pour la municipalité est passé de 5,00 € à 6,20 €, ce qui représente une hausse de 24 %.

Le conseil municipal a souhaité ne pas répercuter la totalité de l'augmentation des repas à la charge des familles, mais appliquera la hausse suivante à **partir du 1^{er} novembre prochain** :

- de 2,10 € à 2,40 € pour les enfants de maternelle ;
- de 2,45 € à 2,75 € pour les enfants de l'école élémentaire

La commune de Grospierres prend donc en charge 60 % du coût des repas.

A noter que la dernière révision des tarifs de cantine date de 2015 et que peu de communes ont un tarif inférieur à 5,00 €.

La garderie :

Reste gratuite, contrairement à la plupart des communes environnantes.

L'espace périscolaire :

Les travaux se terminent avec retard, malheureusement, et nous attendons avec impatience de pouvoir profiter de ces nouveaux locaux flambant neufs pour le confort de nos enfants.

Lors de l'inauguration, qui devrait avoir lieu en fin d'année, nous ne manquerons pas de remercier « La Région », qui nous a alloué une importante subvention lors d'une réunion le 25 mai 2023.



De gauche à droite: Luc PICHON - président de la Communauté de communes des Gorges de l'Ardèche, Fabrice BRUN député de l'Ardèche, Chloé DELEUZE-DALZON - conseillère régionale, Denise Garcia - maire de Grospierres

MAISON DES ASSOCIATIONS

Les travaux annoncés dans la maison des associations sont en cours de réalisation.

Déjà effectués :

- remplacement du système de chauffage par six climatisations réversibles ;
- plafonds salle de réunion, agence postale et bibliothèque : abaissés et isolés ;
- éclairages entièrement transformés par la pose de plafonniers et appliques LED (basse consommation) ;

Reste à terminer :

- Isolation des anciennes façades sous les deux préaux.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

La totalité des lampadaires du quartier de La Gare a été équipée de LEDS, soit 39 lampadaires. Coût de l'opération : 43 199,93 €, dont 18 899,97 € à la charge de la commune (le reste à la charge du SDE 07 – *Syndicat des Energies de l'Ardèche*).

Economie pour la commune : réduction de 80 % de la consommation électrique.

A noter que, grâce à ces nouveaux équipements, les éclairages de La Gare ne seront pas totalement éteints entre 0h00 et 6h00, mais leur luminosité sera réduite de moitié pour plus de confort et de sécurité.

LE NOËL DE NOS AÎNÉS

Comme l'année dernière, nos aînés auront le choix entre le banquet, programmé le **16 décembre**, et un colis de Noël.

Les Grospierroises et Grospierrois concernés recevront dans quelque temps un courrier leur demandant de préciser leur préférence.

Ce courrier-réponse devra être déposé à la mairie pour être pris en compte.

N.B. Nouveaux arrivants, sachez que vous avez la possibilité de vous manifester auprès du secrétariat de mairie pour bénéficier de cet avantage et vous inscrire avant le 12 novembre 2023.

Nés avant le 01/01/1959 : inscription pour repas exclusivement.

Nés avant le 01/01/1954 : choix entre repas ou colis.

UNE INSPIRATION AU CIVISME ...

Félicitations aux deux adolescents qui ont ramassé le panneau décroché de la route des Rodes et l'ont remis à un élu.

Bravo et merci à Paul et à Nathan !